

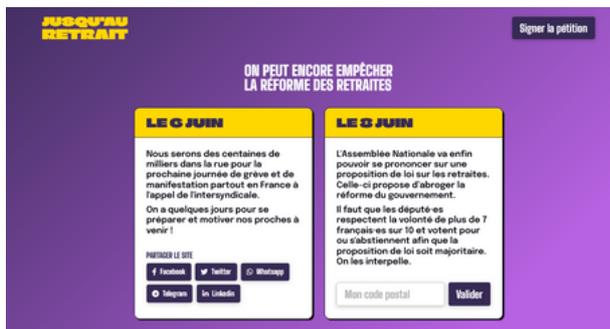
# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21250 - 78ÈME ANNÉE

## L'intersyndicale lance un site pour permettre aux opposants d'interpeller les députés



**Le site internet va permettre d'envoyer un message sur Twitter ou par mail aux députés, pour les inciter à voter la proposition de loi du groupe Liot visant à abroger la réforme.**

Toujours mobilisés, les opposants à la réforme des retraites innovent pour maintenir la pression sur l'exécutif. Le 16 mai, l'intersyndicale a lancé un site internet, baptisé "Jusqu'au retrait".

Ce site rappelle les deux prochaines étapes de la lutte contre la loi promulguée en avril, et estime « *qu'on peut encore empêcher la réforme des retraites* ».

Première date à retenir : le 6 juin, une nouvelle journée de grèves et de manifestations - la quatorzième, en comptant celle du 1er mai - aura lieu. L'intersyndicale espère ainsi rassembler « *des centaines de milliers* » de personnes.

Seconde date : le 8 juin, l'Assemblée nationale va débattre de la proposition de

loi du groupe Liot visant à abroger la réforme. « Il faut que les député·es respectent la volonté de plus de 7 français·es sur 10 et votent pour ou s'abstiennent afin que la proposition de loi soit majoritaire », a souligné le site internet, qui propose aux internautes d'interpeller leurs élus.

En indiquant son code postal, deux petites boîtes proposent d'envoyer un message sur Twitter ou par mail aux députés du territoire. Sur le réseau social, un message indiquant « Allez-vous empêcher le gouvernement d'imposer la réforme des retraites » est proposé automatiquement, en mentionnant, derrière, les élus concernés.

Par courrier électronique, un message peut être envoyé aux députés sur leur adresse de l'Assemblée nationale. La réforme « revient à nous voler deux ans de vie. Pourtant, d'autres solutions de financement existent pour garantir des retraites de haut niveau, ce que le gouvernement a refusé d'examiner », a indiqué le site comme message.

Ce site est la dernière découverte de l'intersyndicale, souhaitant entretenir la flamme d'une contestation que l'exécutif cherche à tout prix à mettre derrière lui. « On a beaucoup d'imagination et d'inventivité. Il faut poursuivre la mobilisation », a expliqué la patronne de la CGT, Sophie Binet, au Parisien, ce 16 mai.

[Jusquaretrait.fr](https://jusquaretrait.fr) « va permettre aux citoyens d'interpeller par mail ou sur Twitter les parlementaires pour les appeler à prendre leurs responsabilités et à voter cette loi », a-t-elle ajouté.

Auparavant, les syndicats avaient appelé à plusieurs reprises les opposants à interpeller leurs élus, lors du parcours parlementaire de la réforme ou même après son vote. « Nous appelons unitairement nos organisations à aller rencontrer les députés partout pour les appeler à voter cette proposition de loi », ont-ils écrit début mai, dans un communiqué.

L'intersyndicale avait ensuite réitéré son appel, en demandant « solennellement » aux parlementaires de soutenir le texte du groupe Liot.

## **Avis très tranchés vis-à-vis du discours d'Emmanuel macron**

**Invité du 20h de TF1 le 15 mai, le président de la République, Emmanuel Macron, a surtout évoqué l'Ukraine et le contexte économique de la France, attaqué par l'opposition.**

Le président Emmanuel Macron a continué son opération médiatique avec son passage télévisé sur TF1. Il met fin à une large séquence médiatique sur la réindustrialisation de la France, avec le sommet de "Choose France".

Le président a vanté les mérites de sa politique économique et industrielle, qui aurait, selon lui, permis d'attirer un montant d'investissements « record » : « 13 milliards d'euros investis, plus de 8000 emplois ».

Emmanuel Macron espère ainsi engager une baisse de 2 milliards d'euros d'impôts pour les classes moyennes d'ici la fin du quinquennat, tout en prolongeant « si nécessaire » le trimestre anti-inflation.

Cependant, les oppositions, elles, ne sont pas enthousiastes. En effet, le coordinateur de la France Insoumise, Manuel Bompard, y a vu une « opération de diversion », sur BFMTV. Un avis partagé par le député Renaissance Mathieu Lefèvre qui a rétorqué qu'« Emmanuel Macron poursuit sa politique qui consiste à taxer moins pour gagner plus. »

Pour l'ancienne candidate de la présidentielle de 2022, Marine Le Pen, « au fil des entretiens », Emmanuel Macron « fait un déni de réalité sur le macronisme. » « Appauvrissement des classes moyennes, ensauvagement de la société, mépris pour la démocratie... Un autoportrait sévère mais juste ! », a poursuivi sur Twitter la présidente du groupe RN à l'Assemblée nationale.

Le chef de file de la France Insoumise, Jean-luc Mélenchon, a jugé un président en « ami des riches » qui « est rentré de Versailles ». « Mais où est le Président de la République ? En France, ça nous manque », a déploré l'ancien prétendant à l'Élysée.

Selon lui, Emmanuel Macron maintient des pratiques « monarchiques » lors de la Ve République. La patronne des députés insoumis Mathilde Panot a dénoncé « mensonges sur mensonges » et une « autosatisfaction » de la part du chef de l'État, « déconnecté comme jamais. »

Emmanuel « Macron nous explique que tout va bien dans le meilleur des mondes. Grâce à lui, évidemment. Plus personne ne l'écoute. Plus personne ne le croit. Il ne peut plus gouverner le pays », a-t-elle fustigé.

Le premier secrétaire du PS Olivier Faure a dénoncé « la même rengaine » adoptée par le chef de l'État depuis plusieurs mois, la présidente des députés EELV Cyrielle Châtelain a déploré « un exercice d'auto-congratulation déconnecté et inutile. »

A droite, le président des LR, Éric Ciotti, s'est moqué d'une « allocution longue, très longue, trop longue ». Il a « un peu le sentiment que le président a parlé pour ne

rien dire. » « *Ce n'est pas la répétition des discours qui leur donne de la force. Les Français veulent un cap, de la clarté et de l'ambition : 2 milliards de réductions d'impôts sur 1500 milliards de prélèvements obligatoires, ce n'est pas ambitieux mais dérisoire* », a dénoncé le patron de la droite.

## **Le Parlement adopte à une large majorité la loi de relance du nucléaire**

**Le Parlement a définitivement adopté le projet de loi de relance du nucléaire, par un large soutien de l'Assemblée nationale, avec une coalition des voix du camp présidentiel, de LR, du RN et de communistes. Ce projet de loi simplifie les démarches afin de concrétiser l'ambition d'Emmanuel Macron de bâtir six nouveaux réacteurs EPR à l'horizon 2035.**

Seuls les groupes Verts et LFI ont voté contre, pendant que le PS s'est abstenu. Soutenu par 399 voix contre 100, le projet de loi concrétise l'ambition d'Emmanuel Macron de bâtir six nouveaux réacteurs EPR à l'horizon 2035, et de lancer des études pour huit autres.

Le projet est limité aux nouvelles installations situées dans des sites nucléaires existants ou à proximité, comme à Penly (Seine-Maritime), Gravelines (Nord)...

La ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher a vanté un « *texte majeur* » pour « *produire une énergie indépendante, compétitive et décarbonée* », et appelle de ses vœux un « *consensus politique* » en matière énergétique.

« *Pour réussir l'immense défi de long terme de se libérer des énergies fossiles, nous devons construire un consensus politique qui transcende les étiquettes partisans. C'est l'un des principaux apprentissages du rapport de la commission d'enquête menée par vos deux collègues Raphaël Schellenberger et Antoine Armand : notre politique énergétique ne peut*



*pas se permettre de subir, à nouveau, les attermoissements et les décisions erratiques qui ne se fondent ni sur la science ni sur la raison, mais sur des accords électoralistes de circonstances* », a-t-elle déclaré devant l'Assemblée nationale.

A la suite du Sénat, les parlementaires ont brisé un interdit introduit en 2015 sous le président François Hollande, et modifié sous Emmanuel Macron. Le texte supprime ainsi l'objectif d'une réduction à 50% de la part de l'énergie nucléaire dans le mix électrique français d'ici à 2035 (initialement 2025), tout comme le plafond de 63,2 gigawatts de capacité totale de production nucléaire autorisée.

Ce projet de loi prend de vitesse la future loi de programmation pluriannuelle de l'énergie, attendue au mieux cet été. « *Tout a été fait dans le désordre. (...) Seule cette loi de programmation pourrait décider de la relance ou non du nucléaire* », s'est indigné l'Insoumis Maxime Laisney.

Pour l'ONG Greenpeace et le réseau Sortir du nucléaire, « *le gouvernement met donc la charrue avant les bœufs et acte une relance à marche forcée* ».

De plus, le texte durcit les sanctions en cas d'intrusion dans les centrales, avec une peine portée d'un à deux ans de prison et de 15.000 à 30.000 euros d'amende. À l'Assemblée, écologistes et LFI ont freiné le projet de loi, en insistant sur les « tonnes de déchets » du nucléaire, et sur la fissure importante sur un circuit de secours d'un réacteur de Penly, annoncée début mars.

Julie Laernoes (EELV) a dénoncé le « *matraquage effréné pour faire oublier à la population les dangers du nucléaire et ses déboires technologiques et financiers* ». Les Insoumis et Verts promettent un recours devant le Conseil constitutionnel.

Les deux partis militent pour une sortie du nucléaire et le passage à 100% d'énergies renouvelables à partir de 2045. Mais 12 ans après la catastrophe nucléaire de Fukushima au Japon, les écolos reconnaissent avoir perdu de l'influence dans leur « *bataille culturelle* » contre le nucléaire.

À l'Assemblée nationale, une commission d'enquête parlementaire menée par le LR Raphaël Schellenberger et le macroniste Antoine Armand, ouvertement pro-nucléaires, a pointé du doigt une « *divagation politique* » depuis trente ans sur les questions énergétiques.

Face à l'urgence climatique, et après les craintes de coupures d'électricité cet hiver sur fond de guerre en Ukraine, « *il ne faut plus avoir le nucléaire honteux* », a plaidé la députée Renaissance Maud Bregeon, ancienne d'EDF et rapporteure du projet de loi.

À droite, les LR soutiennent le texte tout en critiquant « *le tête-à-queue spectaculaire* » d'Emmanuel Macron sur la question.

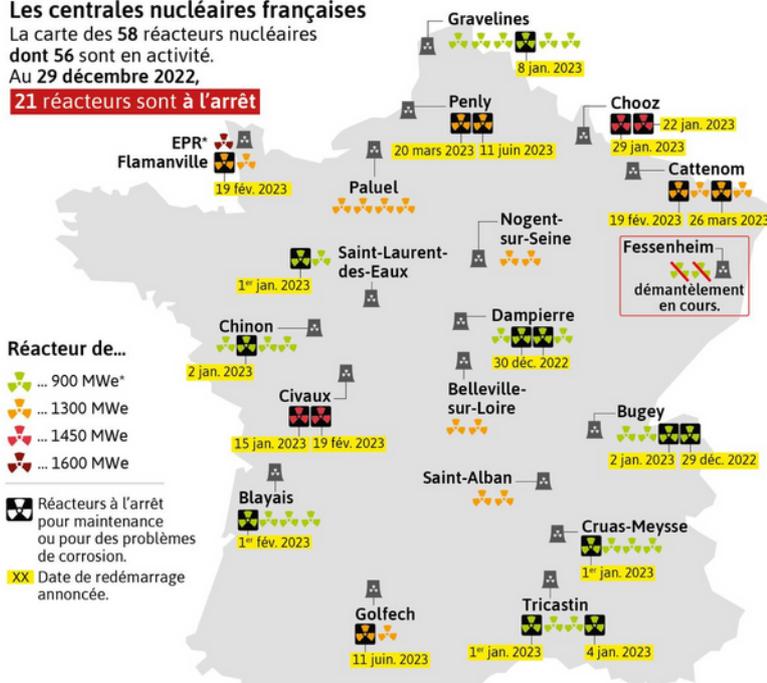
Les parlementaires n'ont pas réintroduit la réforme controversée de la sûreté nucléaire voulue par le gouvernement. Mais l'exécutif juge nécessaire de fondre l'Institut de

radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), expert technique, au sein de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), le gendarme des centrales, malgré les protestations des syndicats.

Dans une commission mixte paritaire, les députés et sénateurs ont enlevé un amendement voté à l'Assemblée qui visait à empêcher toute fusion en garantissant une organisation duale entre IRSN et ASN. Ce texte sur le nucléaire fait suite à une loi d'accélération des énergies renouvelables, adoptée en février. . Mais 12 ans

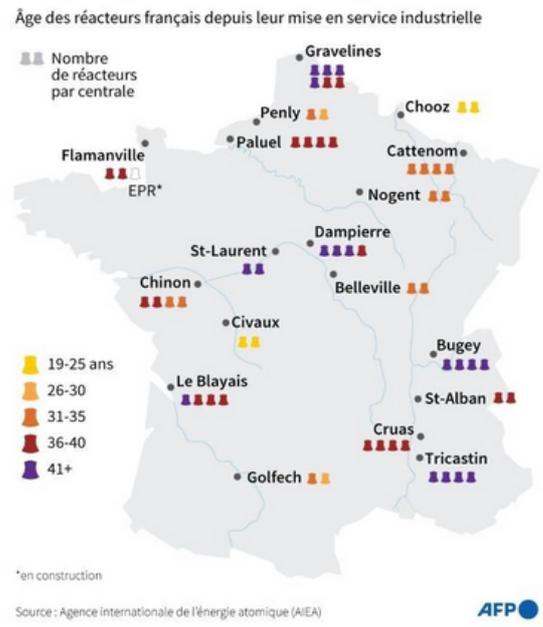
**Les centrales nucléaires françaises**

La carte des 58 réacteurs nucléaires dont 56 sont en activité. Au 29 décembre 2022, **21 réacteurs sont à l'arrêt**



\* toujours en construction. Sa date de mise en service a été repoussée à mi-2024.  
 \*\* MWe = MégaWatt électrique, correspondant à la production de puissance électrique (soit 1000 KiloWatt électrique). Sources: EDF, RTE, médias. VISACTU

**L'âge du parc nucléaire français**





## Pou lo dévlopman, mwin mi profèr lo plan !

**Mézami néna lontan mi suiv laktyalité é kissoi dann télé, kissoi dann radyo, kissoi ankor dann zoinal é opliss mi suiv, opliss mwin néna linpréssyon d'ète dann in lékonomi k'i marsh pa konm k'i fo, sirtou son koté prodikssyon. Noute lékonomi d'prodikssyon sanm pou mwin i marsh pa konm k'i fodré.konm nou noré bézoin ké li marsh.**

Pars boudikonte kan wi sava rogarde la kouvèrtir bande zinportassion par bande zéspportassion, ou lé pou gingn kafar,sa lé sir. Pars inn linportassion i koz par kou d'milyar l'éro, é l'ote, léspportassion i parl sinploman par milyon é anliss ké sa, si l'inn i goumante touzour, l'ote i arète pa diminyé.

Ni pé domande an nou-mèm pou kèl rézon lé shoz i éspass konmsa dopi in takon d'zané. Si ni parl dévlopman lo band shif i réponde anou mal-dévlopman, sansa in dévlopman an dézékilib. Si ni di lo sistème tèt ké li lé, li lé pa tayé pou amenn anou dann shomin lo dévlopman, touziss si in pé i mète pa l'otèr dsi nou mèm, dsi noute bande politik, dsi noute bande noute zantropiz.

Mézami si mi di azot néna déssèrtènn zantropiz i marsh bien issi La Rényon,néna dé réissite individyèl, sa lé sir, mé sé l'ansanb k'i marsh pa an solidarité lé z'inn avèk lé zot, in sèktèr avèk toute lé zot é si i kontinyé konmsa, si i tir a-u épi pi a-dia, lo tan va passé mé noute dévlopman nou lé riskab rogarde sa dann in trou.

Mwin pèrsonèlman mi rogarde bande péi konm Maurice, konm Sésèl, mèm madégaskar zordi, é talèr la républik komor - inn foi k'li sar fine dékolonizé par la France-, mwin néna konm l'inpréssion banna i avanss é va kontinyé avanssé é nou, dann méyèr dé ka, ni rèst an plass, pli pir ni bate aryèr. Dann tan paul Vergès nou la rate lokazyon é zordi ni rovoi pa lokazyon-la roprézanté.

Mi koné noute parti li domande toulmoune i mète dakor pou ariv a fé in loi d'dévlopman é li lé toussèl a domande sa é lé zot non, zot i intrèss pa trop : shakinn i okipe son séktèr, shakinn i vé son kota d'réissite,mé la réissite global mi san pa néna in volonte pou toulmoune tir dann lo mèm sans-lo sanss lintéré zénéral bien sir.

A bon antandèr, salu.

**Justin**

## Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;  
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:  
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques  
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:  
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

Site Web: [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP: 0916Y92433